



COMMISSION TECHNIQUE CONSEIL COMMUNAL DE PERROY

Perroy, le 30 novembre 2021

RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE SUR LE PREAVIS 09/2021

« DEMANDE DE CREDIT DE CHF 13'000.-- POUR L'INSTALLATION D'UN NOUVEL ABRIBUS - ARRET VINICOLE CÔTE LAC »

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers,

La commission technique composée de messieurs Martin, Perdrizat, Jenni, Strevens et Jotterand s'est réunie à deux reprises afin d'examiner le préavis 09/2021 sur la demande de crédit pour l'installation d'un nouvel abribus, arrêt Vinicole côté lac. Nous avons rencontré madame la municipale Hélène Saxer afin de nous faire une présentation du préavis. Elle nous a apporté toutes les informations nécessaires à la compréhension du préavis, a répondu à toutes nos questions avec compétence et nous la remercions.

Historique : lors de la réfection de la RC 52, Il n'a pas été possible d'installer un abribus à cet arrêt-ci étant donné que le terrain adjacent au trottoir est privé et que le type d'abribus précédemment utilisé empiétait sur la parcelle et ne pouvait pas, par conséquent, être réutilisé. Le propriétaire de la dite parcelle a été approché pour trouver un arrangement mais sans succès.

Le nouvel abribus est un système compact (toit en porte-à-faux), non fermé sur les côtés (pas de bardage latéral) afin de ne pas gêner la circulation sur le trottoir, avec une option assis-debout ainsi qu'une poubelle. Il est de couleur grise avec verre sécurit et est fabriqué par la société Procity. Les dimensions approximatives sont : longueur de 3.1m par une largeur de 1.5m et une hauteur de 2.2m. Le choix de ce modèle d'abribus est très limité.



Le type d'abribus retenu est en adéquation au vu de l'espace à disposition. Il permettra aux usagers du bus de se mettre à l'abri en cas de pluie venant en sud-ouest, mais sera inefficace

en cas de bise. Ce design d'abribus sera malheureusement non harmonisé avec l'ensemble de la RC52 mais remplira la fonction pour lequel il a été conçu.

En conclusion et au vu de ce qui précède, la Commission Technique, vous propose à l'unanimité d'accepter le préavis 09/2021 tel que présenté.

POUR LA COMMISSION TECHNIQUE

Laurent Martin
Président

Jean-Pierre Perdrizat

Claude Jenni

Fabrice Strevens

Norbert Jotterand